

tomme de 1731. Son oncle, le chanoine de l'Orme, s'intéressa vivement à lui, et dans sa correspondance avec son frère le chanoine Thierry Hazeur, il parle souvent de son cher neveu. Au risque de paraître un peu long, nous citerons les détails intéressants qu'il donne sur l'arrivée de ce jeune homme à Paris, et sur les études qu'il y poursuivait, dans une lettre en date du 24 février 1732 (2).

“Je vous ai mandé, disait-il, par les premiers vaisseaux, l'heureuse arrivée de Sarrazin à Paris et ce qu'on a fait pour lui depuis qu'il est... J'ai été charmé de le voir. En revenant du Berry, je demandai à l'auberge où on loge les carosses à Orléans, s'il n'y avait pas un jeune homme de telle ou telle figure avec un Jésuite. On me dit que oui, mais qu'ils étaient partis pour Paris le jour même que j'arrivai à Orléans. J'en fus très fâché... j'écrivis une lettre à un de mes amis à Paris pour le prier de retenir cet enfant chez lui, mais il ne put le trouver. Le père Bushler l'amena au Séminaire des Missions Etrangères, croyant m'y trouver. M. Montigny eut la bonté de le retenir et de le coucher dans une chambre, une nuit seulement; car M. Hersant à qui j'avais écrit, sachant qu'il y était, alla le chercher et l'amena chez lui; et deux jours après, j'arrivai à Paris où je l'embrassai tendrement. Je le fis habiller et le menai avec moi et mon Hazeur à Versailles. Je le présentai à M. de Maurepas qui me parut fort aise de le voir et lui promit de lui rendre service. MM. Raudot et Forcade furent aussi charmés de voir le jeune enfant et lui promirent de travailler pour lui. En effet, ils s'y sont employés efficacement, puisqu'avec les recommandations de MM. les gouverneur et intendant, qui ne lui ont pas nui, M. de Maurepas a eu la bonté de lui accorder 450 francs de pension, grâce que l'on regarde ici comme très considérable, surtout dans le temps où nous sommes, et où l'on n'accorde de faveur à qui que ce soit surtout quand il s'agit d'argent. Il aura ces 450 francs tant qu'il sera

(2) Le Chapitre de la Cathédrale de Québec et ses délégués en France.—*Bulletin des Recherches Historiques*, 1910, p. 201, 204.